



Service d'Accompagnement à la Gestion Associative

pour les structures d'accueil de jeunes enfants
à but non lucratif

*« La gestion au service
du projet. »*

**PAIE - COMPTA
GESTION PRÉVISIONNELLE**



Pourquoi ?

- **Soutenir et accompagner** les acteurs associatifs à assurer leurs fonctions de gestionnaire et d'employeur
- **Renforcer** la technicité des associations
- **Aider** à la prise de décision
- **Garantir** la continuité et la fiabilité de la gestion

« Accepter la présidence d'un Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants, c'est devenir du jour au lendemain : employeur, gestionnaire, garant d'une qualité d'accueil des enfants et de la place des parents, tout cela en respectant le code du travail, la réglementation et législation PETITE ENFANCE, les démarches administratives... »

Pour qui ?

SAGA est destiné aux acteurs associatifs adhérents à l'ACEPP: Bénévoles et Salariés en poste de direction et/ou administratif

« ... il est important que les parents élus en tant qu'administrateurs de l'association et employeurs gardent la main et le pouvoir de décision en ayant toutes les clés de compréhension et d'analyse nécessaires ».

Quel outil ?

A partir de
18€/mois

- Un logiciel de comptabilité et de suivi des paies via un site Internet dédié: www.aga-acepp.fr
- chaque personne autorisée peut aller consulter, modifier, faire des extractions de comptabilité
- Les logiciels et les dossiers sont hébergés sur un serveur ACEPP Nationale.

Comment ?

0,5% ou 1%
du budget
prévisionnel

En fonction du niveau d'investissement des bénévoles ou des salariés, l'accompagnement peut prendre des niveaux différents qui seront ajustés en fonction de chacun.

Accompagnement « COMPTA »

- Appui et conseil sur l'organisation administrative et comptable
- Mise en forme informatique des données comptables et/ou accompagnement à la saisie sur le site dédié Aga Web www.aga-web.fr
- Appui technique pour la préparation des états financiers (compte de résultat, bilan...)
- Aide à l'élaboration et à la déclaration des documents de bilan CAF et autres partenaires financiers
- Tous les documents accessibles via le site dédiés
- Un partenariat ACEPP avec un cabinet d'expertise-comptable

Accompagnement « PAIE »

- Appuis et conseils en lien avec le droit du travail et la Convention Collective ALISFA
- Établissement des bulletins de salaires
- Établissement des différentes déclarations de charges sociales

Externaliser et sécuriser le traitement de la paie

17 € le
bulletin de
paie

300 € la
journée sur
site

Accompagnement « GESTION FINANCIÈRE »

- Aide à la préparation et à l'élaboration d'un budget prévisionnel en lien avec le projet associatif
- Aide à l'élaboration et au suivi d'un plan de trésorerie
- Mise en place d'outils de suivi budgétaire
- Aide à la construction de l'argumentaire sur la situation financière de l'association

Service d'Accompagnement à la Gestion Associative

ACEPP 81

Florence BORDINAT

13 rue des Cordeliers – 81000 ALBI

Tél : 05 63 48 73 14 ou 07 69 79 44 16

gestion.acepp81@gmail.com

Permanence : lundi, mardi et jeudi

De 9h à 12h et de 13h à 17h

Fédération Départementale

Fédération Départementale du Tarn

13 rue des Cordeliers – 81000 ALBI

05 63 48 73 14 / 07 85 60 85 03 – acepp81@gmail.com

